CAPI 2026

4 ANS D'ACTIONS À VOTRE SERVICE !

ÊTRE HEUREUX ENSEMBLE !

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

www.capi-agglo.fr

SOMMAIRE

INTERVIEW DE JEAN PAPADOPULO, PRÉSIDENT DE LA CAPI

P 4-7

NOS POLITIQUES PUBLIQUES

P 13-50

01
Mobilités
P 14-15

02
Développement économique et compétitivité
P 16-17

03
Renouvellement urbain et habitat
P 18-19

04
Aménagement
P 20-21

05
Stratégie territoriale de gestion des déchets
P 22-23

06
Cycle de l'eau
P 24-25

07
Voirie, espaces publics et éclairage public
P 26-27

08
Stratégie numérique, nouveaux usages
P 28-29

09
Bâtiments communautaires
P 30-31

10
Stratégie financière, juridique et patrimoniale
P 32-33

11
Politiques sportives et événements associés
P 34-35

12
Rayonnement culturel et enseignement artistique
P 36-37

BIENVENUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI !
P 8-12

NOS PROJETS PHARES
P 51-53

GLOSSAIRE
P 54

TRIBUNES
P 55

13
Politique de la ville, emploi et insertion
P 38-39

14
Agriculture et territoire
P 40-41

15
Petite enfance
P 42-43

16
Transition écologique et résilience
P 44

17
Gestion et prévention des risques
P 45

18
Administration communautaire
P 46

19
Protection et valorisation des espaces naturels
P 47

20
Participation citoyenne et relations usagers
P 48

21
Moyens généraux
P 49

22
Ressources humaines
P 50

INTERVIEW DE JEAN PAPADOPULO, PRÉSIDENT DE LA CAPI

Jeune, dynamique, innovant !
Tout le monde doit trouver sa place sur le territoire

Quel regard portez-vous sur votre action à la CAPI alors que nous entrons dans les deux dernières années du mandat ?

Je suis fier des avancées que nous avons réalisées. Nous avons démarré notre mandat dans un contexte perturbé et anxiogène avec le Covid. Rapidement, nous nous sommes accordés sur une gouvernance, avons élaboré collectivement notre feuille de route, un texte équilibré qui se veut innovant, moderne et ambitieux. Avec les élus de la CAPI, nous avons travaillé sans relâche pour répondre au mieux aux besoins des habitants des 22 communes, tout en conservant notre attractivité économique et en préservant notre cadre de vie. C'est la raison d'être de notre collectivité, être utile à la population : l'ensemble des agents de la CAPI et les élus œuvrent au service des habitants pour améliorer tous leurs sujets du quotidien (transport, sécurité et gestion des risques, habitat, aménagement, environnement, économie, eau) et offrir la qualité de vie, l'envie de venir travailler, vivre ici, mais surtout d'y rester.

Quelles sont les avancées majeures ?

Parmi les réalisations visibles, nous avons impulsé de grands projets exemplaires sur le plan énergétique dans des domaines phares comme le sport et la culture, avec la construction de la piscine Alice Milliat, la seule en France qui produit plus d'énergie qu'elle n'en dépense, ouverte depuis octobre 2022, et tout récemment, le magnifique conservatoire Hector Berlioz à rayonnement départemental, lui aussi autonome en énergie et au geste architectural somptueux.

Sur le volet économique, je citerai aussi la réhabilitation de l'Écoparc du Vernay, qui sera livré en 2025, exemplaire en matière de développement durable et qui permettra la création de nombreux emplois. Parce que oui, l'emploi et l'économie sont les seuls leviers dont nous disposons pour nous développer. J'y suis très attaché. Un territoire en panne économiquement est un territoire qui se meurt.

Nous avons également renforcé et modernisé l'offre de transports, avec la création de nouvelles lignes, mis en place une offre de mobilité diversifiée pour encourager l'intermodalité avec le transport à la demande, le covoiturage avec Karos ou Lane, des aménagements cyclables et un service de locations de vélos à assistance électrique pour favoriser la mobilité douce. L'idée, c'est d'offrir une solution pour chacun, en ville comme à la campagne. Dans l'ensemble des compétences que nous portons, nous avons placé l'innovation et l'efficience comme seule boussole de notre action.

Toutes les décisions sont prises en tenant compte de l'environnement. Comment cela se traduit-il ?

Les perturbations climatiques sont là, nous ne devons pas en avoir peur, nous devons être résolument combatifs et nous y préparer pour être forts. Pour cela, il faut mettre les moyens de s'adapter. Que l'on parle d'aménagement, de gestion de bâtiment ou d'autres politiques publiques, la question de la répercussion sur l'environnement se pose en permanence.

La transition énergétique ne doit pas nous arrêter mais au contraire nous transcender.

Nous vivons une période charnière et devons inventer un nouveau modèle : il faut être à la pointe et promoteur dans les changements. En matière de transition énergétique, nous avons décarboné et verdi notre flotte de véhicules (baisse de 30 % des émissions de gaz à effet de serre du réseau RUBAN en 2030), densifié notre bâti, désartificialisé nos sols, produit des énergies renouvelables (centrale flottante photovoltaïque de Saint-Savin), rationalisé notre éclairage public avec l'extinction nocturne et le dispositif "J'allume ma rue" qui permet d'économiser 400 000 euros par an, sans oublier les offres de déplacements plus durables et le prolongement de la voie verte de la Bourbre sur 8 km. La transition énergétique ne doit pas nous arrêter mais au contraire nous transcender.

Préserver le cadre de vie, c'est une priorité ?

Nous avons mis en place une politique foncière ambitieuse qui vise à réduire l'étalement urbain, protéger les espaces naturels et agricoles et nos sept sites naturels préservés, densifier nos zones d'activités économiques pour répondre au désir d'implantation des entreprises sur notre territoire

riche de son tissu économique. La renaturation de la Bourbre sur 1,4 km, vaste chantier de retour aux sources, a permis de récréer une zone humide, à la fois tampon lors des fortes pluies et réserve en eau en période de sécheresse. Tous ces investissements visent à préserver notre cadre de vie. Preuve en est, nous avons eu près de 6 000 nouveaux habitants en moins de 10 ans. Les gens veulent vivre ici l'expérience qu'ailleurs, on nous envie.

Quelles sont les actions et expérimentations que vous menez ?

À la CAPI, j'ai toujours œuvré à l'innovation et l'utilisation des nouvelles technologies. Nous devons prendre les trains avant qu'ils passent. Ces applications sont nombreuses et exceptionnelles ! Nous allons récupérer la chaleur accumulée dans le sol grâce à un procédé innovant sur le parking du Vellein à Villefontaine qui permettra de capter les rayonnements solaires de la route pour ensuite chauffer le théâtre. Nous allons installer prochainement des ombrières photovoltaïques sur le parking du siège de la CAPI à L'Isle d'Abeau. Nous poursuivons également notre travail en vue de doter le service assainissement d'un méthaniseur, près de la station d'épuration de Satolas-et-Bonce. Nous investissons tous les projets en prenant en compte cette dimension, tout en veillant à conserver des coûts acceptables pour le contribuable.

Vous misez également sur l'intelligence artificielle ?

Cette technologie exceptionnelle permet d'optimiser les réseaux d'eau potable dans la recherche de fuites et d'aide à la décision. Grâce à une centaine de paramètres pris en compte par l'ordinateur, nous avons déjà pu dépister 15 fuites en un mois et demi en début d'année, contre 70 fuites en une année complète auparavant, une économie de 150 m³ d'eau par jour. Il est essentiel d'avoir un temps d'avance pour relever les nombreux défis qui s'offrent à nous et l'intelligence artificielle, si elle peut nous aider, doit faire partie des outils que l'humain a à sa disposition. Nous gagnerons en efficacité comme en coût et pourrons, pendant ce temps-là, mettre les compétences de nos agents sur d'autres tâches.

Quelles sont les priorités d'actions dans les mois et années à venir ?

Nos priorités pour les mois et années à venir s'articulent autour de plusieurs axes comme le renforcement de notre attractivité économique ou la création de zones exemplaires pour préserver l'activité économique et l'emploi. Je crois en l'emploi et l'activité comme poumon d'un territoire.

Notre rôle est de faire en sorte que chacun trouve sa place sur le territoire.

Nous allons également continuer nos réflexions et investir en faveur des transports, notamment des aménagements cyclables. La mobilité est un sujet central dans tous les foyers et nous devons y répondre avec autant de pragmatisme que d'intelligence. Trop de territoires autour de nous font le choix de contraindre les usages et je veille qu'à la CAPI, chacun puisse se déplacer avec le moyen qu'il désire.

Plusieurs autres chantiers d'envergure vont se poursuivre avec par exemple, l'achèvement de la rénovation des quartiers à Villefontaine et à L'Isle d'Abeau : l'espace urbain a été repensé et amélioré.

Ensuite, nous allons démarrer une grande réflexion sur les quatre gares de la CAPI pour encourager et développer l'utilisation du ferroviaire. Les aménagements et l'accessibilité des sites vont être repensés.

Mais revenons à la question de l'attractivité qui reste cruciale dans un contexte de concurrence accrue entre les territoires. Il nous faudra continuer à innover, proposer un cadre et une qualité de vie exemplaires et anticiper les besoins futurs de nos habitants pour faire de la CAPI un territoire où il fait toujours bon vivre.

Nous continuerons bien sûr d'accompagner les habitants et veillerons à ce que tous puissent bénéficier des opportunités qu'offre notre territoire, que ce soit en termes d'accès à l'emploi, au logement, aux services publics… C'est mon engagement.

Quels sont les enjeux futurs ?

Ils sont nombreux et méritent tous de trouver une réponse. Il faudra trouver le juste équilibre entre développement économique et préservation de notre cadre de vie : c'est un défi qui nécessite une approche innovante et collaborative et je sais pouvoir compter sur l'ensemble des maires ou agents qui composent la CAPI pour le relever. Notre rôle est de faire en sorte que chacun trouve sa place sur le territoire. Tous les projets cités précédemment contribuent à répondre à nos projections démographiques futures, en forte augmentation avec une prévision de 130 000 habitants en 2030. Nous devons nous en réjouir, c'est un indicateur de notre bonne santé et de notre attractivité… et être prêts ! Ici, à la CAPI, nous le sommes.

Papier recyclé

Complément au magazine

CAPI 2026 (2020-2026) : 4 ANS D'ACTIONS À VOTRE SERVICE est une publication éditée par la CAPI • Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) • 17 avenue du Bourg - BP 90592 • 38081 L'Isle d'Abeau cedex • Tél. : 04 74 27 28 00 - Fax : 04 74 27 69 00 • capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr • Direction de la publication : Jean Papadopulo • Directrice de la rédaction : Yasmina Hattabi • Création graphique, mise en page et rédaction : Pagina Communication • Impression : Fouquet Simonet • Crédit photos : Benoit Gillardeau, Franck Crispin, Elsana Adzemovic, Martial Couderette, Julien Radix, Pascal Cholette, Lyon drone service-J. Milani, Images aériennes- H.Barbier, Calyptone-S. LEVY, SMND, Ville de Villefontaine

BIENVENUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI !

UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES ATOUTS

48 000
LOGEMENTS

29 %
DE LA POPULATION À MOINS DE 20 ANS

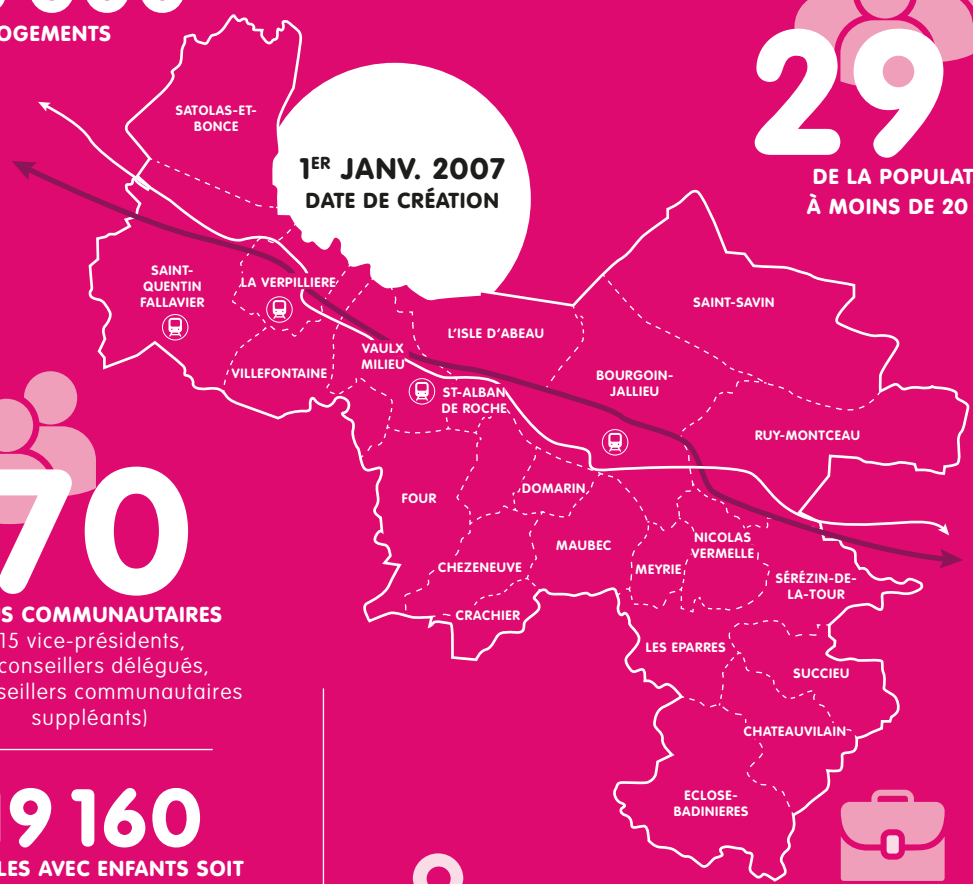

70
ÉLUS COMMUNAUTAIRES
(15 vice-présidents,
10 conseillers délégués,
11 conseillers communautaires suppléants)

19 160
FAMILLES AVEC ENFANTS SOIT 44 % DES MÉNAGES

112 905
HABITANTS AU 1ER JANVIER 2024 (MULTIPLIÉ PAR DEUX EN 30 ANS)

257,51 KM²
DE SUPERFICIE

22
COMMUNES

6 500
ÉTABLISSEMENTS DANS LE SECTEUR PRIVÉ (RECENSÉS PAR L'INSEE)

52 800
EMPLOIS, DONT 37 000 SALARIÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

DES COMPÉTENCES BIEN DÉFINIES

> Développement économique

• Actions de développement économique ;
• Création, aménagement, entretien et gestion de zones activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ;
• Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
• Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

> Aménagement de l'espace communautaire

• Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
• Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
• Organisation de la mobilité.

> Équilibre social de l'habitat

• Programme local de l'habitat ;
• Politique du logement d'intérêt communautaire ;
• Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

> Politique de la ville

• Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
• Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

• Dans les conditions prévues par le code de l'environnement.

> Accueil des gens du voyage

• Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

> Collecte et traitement des déchets

• Gestion, traitement et valorisation des déchets.

> Eau

• Produire, traiter et distribuer de l'eau potable ;
• Assurer l'investissement et l'exploitation.

> Assainissement des eaux usées

• Collecter les eaux usées et assurer leur transit et leur traitement ;
• Assurer l'investissement et l'exploitation.

> Gestion des eaux pluviales urbaines

• Collecter, traiter les eaux pluviales urbaines et participer à la protection des habitations contre les inondations.

DES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

> Création, aménagement et entretien de voiries, de parcs de stationnement reconnus d'intérêt communautaire

- Les voiries de liaison entre communes et grands pôles structurants ;
- Les voies de liaisons inter-quartiers ;
- Les voies de distribution et les voies des zones d'activités économiques, soit 350 km de chaussée.

> Équipements culturels reconnus d'intérêt communautaire

- Le Théâtre du Vellein (scène conventionnée) ;
- Le Conservatoire Hector Berlioz CAPI à rayonnement départemental ;
- La Scène de Musiques Actuelles Les Abattoirs ;
- 11 bibliothèques et médiathèques.

> Équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire

- 5 piscines ;
- 1 base nautique ;
- 1 golf.

> Actions sociales reconnues d'intérêt communautaire

- 31 structures de petite enfance

> Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Prise en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire ;
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- Création de zones environnementales sensibles et labellisées ;
- Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.

> Transition énergétique et développement durable

- Production d'énergie renouvelable ;
- Construction durable ;
- Plan climat.

> Éclairage public et feux tricolores

- Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.

> Sécurité incendie

- Participation au service départemental d'incendie et de secours ;
- Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).

> Agriculture

- Soutien au maintien et au développement de l'agriculture ;
- Promotion de l'agriculture raisonnée et mise en œuvre de mesures agro-environnementales.

> Enseignement supérieur

- Soutien au développement supérieur en lien avec le développement économique ;

> Distribution de service de communication audiovisuelle

- Diffusion de la TNT gratuite sur certains périmètres de l'ancienne Ville nouvelle (contrat d'entretien et maintenance de ce réseau).

TROIS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La Communauté d'Agglomération s'est fixée trois orientations majeures pour son projet de territoire "CAPI 2026".

N°1 - Renforcer la cohérence et les équilibres du territoire

L'histoire particulière de la CAPI a marqué l'urbanisme de son territoire en polarisant les zones d'activités et de services sur quelques communes. Cette orientation a donc pour objectif de renforcer la cohérence et de travailler sur l'équilibre de son organisation à travers cinq axes.

N°2 - Répondre aux défis environnementaux

Cette orientation vise à répondre aux défis actuels et futurs en proposant entre autres un renouvellement durable du bâti et des infrastructures de l'agglomération à travers cinq axes.

N°3 - Affirmer un territoire de liens et d'envies

Cette orientation vise à renforcer l'attractivité et la qualité de vie de tous au quotidien. Les questions de l'identité de la CAPI, de la solidarité et de la qualité de vie pour les habitants sont prégnantes sur le territoire. Cette orientation poursuit donc l'objectif de favoriser les échanges entre les citoyens ou entre les acteurs. Il s'agit également d'améliorer la vie de tous les jours grâce aux différents services rendus par les acteurs publics. Elle se décline en quatre grands axes.

QUATRE PRINCIPES DE GOUVERNANCE TRANSVERSAUX ET PARTAGÉS

Un objectif d'ouverture aux territoires et de coopération renforcée :

1. Une gouvernance qui affirme le rôle de coordination de la CAPI ;
2. Une ouverture sur les autres territoires ;
3. Le maintien d'un lien fort entre la CAPI, ses communes et ses satellites ;
4. Les coopérations entre acteurs publics et privés.

NOS POLITIQUES PUBLIQUES

01 MOBILITÉS

VINCENT CHRIQUI,
vice-président
délégué aux mobilités

Bus, vélo, covoiturage… La CAPI met tout en œuvre pour que chaque habitant puisse trouver le mode de transport qui lui convient.
Afin que la mobilité de demain soit innovante, confortable et fiable.

PROJET PHARE

Lancement du nouveau réseau RUBAN

Le réseau de transport urbain Ruban a été complètement repensé et l'offre de service mobilité étoffée pour mieux répondre aux attentes des usagers, habitants, actifs, jeunes comme seniors.

En septembre 2023, le réseau a connu une refonte complète avec l'amélioration de la desserte des zones d'activités, des zones commerciales, du Médipôle, de meilleures correspondances en gare pour renforcer l'intermodalité avec l'offre TER et la mise en place de services de transport à la demande (péri, dimanche, nuit). Le nouveau réseau Ruban, ce sont aussi deux nouveaux points de vente à L'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu, des transports plus propres, une application enrichie permettant d'acheter des titres de transport en ligne et le doublement des vélos à assistance électrique à la location.

EN CHIFFRES

71
SUBVENTIONS
d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique à la sortie du COVID

30
INTERVENTIONS
dans des classes de CM1 et CM2 pour encourager la pratique du vélo (Savoir rouler à vélo)

3
BUS ÉLECTRIQUES
(1 autobus standard électrique, 1 midibus électrique, 1 mini TPMR électrique JUMPY), **4 autobus standard Mild Hybrid et 3 cars retrofités**

60
MISES EN ACCESSIBILITÉ DE POINTS D'ARRÊTS

PROJET PHARE

Verdissement progressif de la flotte RUBAN

Dès 2020, le choix a été fait de remplacer peu à peu la flotte par des véhicules propres.

La CAPI est propriétaire des 55 autobus utilisés par son délégataire Keolis pour animer le réseau RUBAN. Parmi ceux-ci, deux roulent au gaz naturel pour véhicules (GNV) depuis 2020. Le premier autobus entièrement électrique a rejoint la flotte en 2022 ! Un véhicule électrique et un véhicule hybride viennent chaque année remplacer deux autobus diesel du parc existant, auxquels s'ajoutent des stations de recharge. Un nouveau pas dans la diminution de l'impact environnemental du réseau de transport urbain.
Pour encourager l'utilisation des transports en commun et protéger la santé des Capisèrois en cas de pics de pollution, les usagers peuvent obtenir un titre "Pollution" : en alerte de niveau 1, le ticket unité est valable toute la journée. Il est gratuit en niveau 2. Trois autocars retrofités (changement d'un moteur thermique par un moteur électrique) circulent également depuis décembre 2023 sur le réseau RUBAN. Une première en France puisque ce sont les premiers véhicules lourds à avoir réussi tous les tests d'homologation réglementaire.

NOS ACTIONS INITIÉES

➤ Élaboration d'un Plan des mobilités
- Démarche participative
- Plan avec 22 actions concrètes

➤ Outil numérique facilitant et encourageant l'intermodalité
- Mise en place du M-ticket
- Application mobile RUBAN
- Plan interactif T-libr
- Possibilité d'acheter toute la gamme tarifaire via l'appli RUBAN

➤ Lignes de covoiturage dynamique
- Deux stations de covoiturage LANE sur la CAPI : Parking+Ruban de la Grive à Bourgoin-Jallieu et P+R The Village à Villefontaine
- Mise en relation des covoitureurs par appli mobile et grâce aux panneaux lumineux situés à proximité des stations

➤ Amplification et développement des Plans de déplacements interentreprises
- La CAPI anime trois Plans de déplacements inter-entreprises (PDMIE) sur le territoire
- Challenge Mobilité

➤ Développement de solutions de mobilités solidaires
- Soutien financier des ateliers de réparation de Osez l'vélo
- Actions en milieu scolaire avec l'AGEDEN

BIENTÔT À LA CAPI

- ➤ Possibilité de réserver son transport à la demande via l'application RUBAN
- ➤ Extension de la Voie verte jusqu'à La Verpillière
- ➤ Mise en place d'un service de covoiturage planifié avec KAROS

02 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

PATRICK NICOLE-WILLIAMS,
vice-président délégué au développement économique, touristique et compétitivité territoriale

Notre priorité : renforcer l'attractivité économique et touristique de notre territoire mais aussi favoriser la création de ressources afin de créer un environnement dynamique et compétitif où il fait bon vivre et travailler.

PROJET PHARE

Écoparc du Vernay Allier économie et préservation de l'environnement

L'objectif est de faire d'une fermeture de site une opportunité de reconversion et de création d'emplois par la construction d'un parc d'activités exemplaire.

À Nivolas-Vermelle, l'Écoparc du Vernay est en cours d'aménagement sur presque 10 hectares. En lieu et place de la friche auparavant occupée par l'entreprise Bonna Sabla, un nouveau parc d'activité va voir le jour pour l'accueil d'entreprises industrielles et artisanales. Une manière de lutter contre la pénurie de foncier économique. Le site donnera la part belle aux solutions durables, énergies renouvelables, à la végétalisation et comprendra un espace de convivialité pour les salariés. La création de 400 emplois est attendue. Coût du projet : 5,5 millions d'euros HT, dont une subvention de l'État dans le cadre du plan France relance.

EN CHIFFRES

53 000
EMPLOIS

6 400
ÉTABLISSEMENTS
(dont 120 entreprises de plus de 50 salariés et 20 de plus de 200 salariés) et plus de 9 000 entrepreneurs individuels

2000 Ha
DE FONCIER ÉCONOMIQUE RÉPARTIS SUR 40 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

PROJET PHARE

Mon week-end à la CAPI

Véritable outil d'attractivité du territoire, ce portail web contribue à l'économie touristique locale.

Pour faire connaître toute l'offre touristique du territoire, l'Office de Tourisme CAPI-Porte de l'Isère a lancé, en avril 2021, le site monweekendalacapi.fr. Une mine d'informations sur les "bons plans", sorties et bonnes adresses des 22 communes de l'agglomération. Inciter les Capisèrois et visiteurs de proximité à découvrir le patrimoine du territoire et favoriser l'économie de proximité, tels sont les objectifs de ce portail web. À travers ses quatre rubriques, le site dévoile un large panel d'informations sur les activités, parfois insoupçonnées, proposées sur le territoire, les adresses gourmandes, l'agenda du moment ou encore un large éventail d'hébergements.

NOS ACTIONS INITIÉES

➤ Accompagnement à l'implantation d'entreprises

- Partenariat avec l'Aderly (Agence de développement économique de la région lyonnaise, devenue le OnlyLyon & Co pour l'implantation d'entreprises)
- Sept entreprises implantées depuis 2020, pour 214 emplois créés en trois ans

➤ Élaboration d'une Stratégie d'accueil des entreprises (SAE)

- Enjeu de la reconquête industrielle des territoires avec la labellisation CAPI, Territoire d'Industrie 2023-2027

➤ Pépinière d'entreprises CAPI ENTREPRENDRE

- 15 entreprises hébergées et accompagnées dans leur démarrage

➤ Autres actions

- Biennale de la logistique
- Partenariat avec le Pôle d'intelligence logistique
- Qualification de l'offre de randonnée et accessibilité de l'offre en mobilité douce
- Schéma de développement des hébergements touristiques
- Sensibilisation aux circuits courts et à l'éco-labellisation des offres touristiques

BIENTÔT À LA CAPI

➤ Labellisation "Territoires d'industrie", phase 2

➤ Exploiter les atouts des industries présentes sur son territoire et accompagner leur développement tout en attirant de nouvelles entreprises industrielles dans des secteurs clés

➤ Accompagner la dynamique de coopération à l'œuvre sur le territoire avec des initiatives ciblées sur les besoins des industriels et les grands enjeux qu'ils rencontrent (transition énergétique et climatique notamment)

03 RENOUVELLEMENT URBAIN ET HABITAT

CYRIL MARION,
vice-président délégué au renouvellement urbain et habitat

Afin de répondre aux besoins du territoire, le Plan local de l'habitat 2025-2030 détermine le développement à l'échelle des communes et par type de logement.

PROJET PHARE

Un habitat en phase avec les enjeux du territoire

Le 3e Programme local de l'habitat (PLH), à savoir le document de programmation de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale, est en cours d'élaboration.

Les élus de la CAPI ont engagé la préparation du 3e PLH de la CAPI. Dans un contexte d'augmentation des prix du foncier, de l'immobilier, des coûts de construction, mais aussi de tension du marché depuis 2020, plusieurs enjeux ont été identifiés par les élus :

- Garantir la dynamique de production de logements afin de répondre aux besoins identifiés et de favoriser une production maîtrisée pour les ménages à revenus modestes/intermédiaires
- Poursuivre la rénovation énergétique du parc existant pouvant apporter une réponse complémentaire à l'offre nouvelle
- Assurer une réponse territorialisée aux besoins plus spécifiques.

EN CHIFFRES

45 292
RÉSIDENCES PRINCIPALES

645
NOUVEAUX LOGEMENTS EN MOYENNE/AN

52 %
DE FAMILLES AVEC ENFANTS

PROJET PHARE

Action "Cœur de ville"

La Ville de Bourgoin-Jallieu a été retenue dans le cadre de ce dispositif dont l'objectif est de redonner de l'attractivité et du dynamisme à travers différents volets d'intervention (habitat, commerce, patrimoine...).

En matière d'habitat, une étude a été lancée afin de mieux connaître le parc de logements anciens et d'identifier les besoins d'amélioration comme de réhabilitation. À la suite des enjeux identifiés, les élus berjalliens, avec la CAPI et l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH), ont validé le lancement d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain sur le cœur de ville de Bourgoin-Jallieu, qui devrait démarrer fin 2024/début 2025. Ce dispositif a pour objectif d'inciter les propriétaires à réhabiliter leurs logements via des financements multi-partenariaux. La CAPI co-financera en partie ce dispositif qui sera porté par la Ville de Bourgoin-Jallieu.

NOS ACTIONS INITIÉES

> Programme d'intérêt général

- Dispositif de rénovation énergétique des copropriétés démarré en septembre 2024 et notamment financé par l'ANAH qui a pour ambition de sensibiliser, mobiliser et accompagner les propriétaires à la rénovation énergétique des copropriétés sur l'ensemble du territoire. Des aides aux travaux sont mises en place par la CAPI.

> L'OPAH-RU de la Ville de Bourgoin-Jallieu

- Un objectif de soutenir 215 logements sur la période 2024/2029
- Un engagement financier prévisionnel de la CAPI : 574 550 € (2024/2029)
- Des engagements financiers prévisionnels (ANAH / Ville de Bourgoin-Jallieu / CAPI / Banque des Territoires) de 3 M€ sur la période 2024/2029

BIENTÔT À LA CAPI

> Objectif de soutenir 18 copropriétés sur la période 2024/2029, soit 468 logements

> Engagements financiers prévisionnels (ANAH/CAPI) de plus de 5 M€ sur la période 2024/2029

04 AMÉNAGEMENT

PATRICK MARGIER,
vice-président délégué
à la stratégie territoriale
d'aménagement

La CAPI doit concilier urbanisation raisonnée, mobilités durables et préservation de nos espaces naturels pour bâtir un territoire équilibré, attractif et respectueux de l'environnement.

PROJET PHARE

Le renouvellement urbain en marche

Améliorer le cadre de vie des habitants pour un environnement plus agréable et apaisé… tel est l'objectif du Programme national de rénovation urbaine (PNRU).

Le quartier Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau est en cours de requalification, de la place du Triforium à la promenade des Baldaquins, en passant par la rue du Cardo, la rue du Triforium et le secteur Grand Champ. Au sein du même quartier, l'espace des solidarités Olympe de Gouges, qui regroupe le CCAS, des services communaux, le centre médico-social départemental, la Mission locale et un point info Ruban a été inauguré en juin 2023. Plusieurs opérations de rénovation par les bailleurs ont également été menées.
À Villefontaine, la rénovation du quartier Saint-Bonnet se poursuit pour lui redonner sa fonction de centre-ville, avec notamment l'aménagement de la place de l'hôtel de ville et la reconfiguration de la gare routière.

EN CHIFFRES

820
APPLICATIONS DU DROIT DU SOL (ADS) INSTRUITES EN 2022

795
ADS INSTRUITES EN 2023

8
PLU RÉVISÉS

PROJET PHARE

Un pôle d'échange multimodal pour la gare de Bourgoin-Jallieu

À travers le projet de quartier-gare Ramseyer à Bourgoin-Jallieu, la CAPI souhaite renforcer la fonctionnalité de la gare dont la fréquentation augmente fortement.

La CAPI a négocié un contrat d'aménagements de mobilités vertes (CAMV) avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la commune de Bourgoin-Jallieu et SNCF Gares & Connexions pour l'accompagner dans l'aménagement de la gare de Bourgoin-Jallieu. Celle-ci se trouve au centre d'un réseau important et est la plus fréquentée du territoire. Ce contrat, approuvé par la commission permanente de la Région en décembre 2023, détaille un programme d'études et de travaux, un plan de financement et un calendrier prévisionnel. Les travaux ont démarré à l'automne 2024 pour se terminer fin 2026 : un pôle multimodal d'échelle intercommunale prendra ainsi place aux portes du centre-ville avec une structuration des déplacements modes doux. L'aménagement du quartier de la gare, autour des voies ferrées, comprendra le renouvellement des friches industrielles par la construction de logements et la création d'un pôle d'activités tertiaires.

NOS ACTIONS INITIÉES

> Gares

- Étude sur les gares de L'Isle d'Abeau, de La Verpillière et de Saint-Quentin-Fallavier

> Trame verte

- Démarche partenariale de renforcement de la trame verte entre Belmont et l'Aillat avec valorisation des actions en cours (plantations dans PT1)
- Instruction des Applications du droit du sol

> Planification

- Aide aux communes pour modification et révision de PLU

BIENTÔT À LA CAPI

> Démarche de stratégie foncière

> Étude de la gare de Saint-Quentin-Fallavier

> Finalisation du projet de la ZAC Ramseyer

05 STRATÉGIE TERRITORIALE DE GESTION DES DÉCHETS

DENIS GIRAUD,
vice-président délégué à la stratégie territoriale de gestion des déchets

NOËL SUCHET,
conseiller communautaire délégué à la prévention et valorisation des déchets

Après la réduction du périmètre d'intervention du SMND de cinq à trois EPCI, un comité de pilotage stratégique a été créé. Il vise à élaborer collectivement une stratégie de gestion des déchets, en lien avec les communes, afin de maîtriser les coûts et d'optimiser le service tout en répondant aux besoins spécifiques de chacune.

EN CHIFFRES

6 000
TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES
en collecte sélective sur la CAPI (hors ordures ménagères et déchetteries)

251 kg
DE DÉCHETS GÉNÉRÉS/ HABITANT SUR LE TERRITOIRE

DE 19 À 21 000
TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES SUR LA CAPI

8
DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI

PROJET PHARE

Réduire et valoriser nos déchets

La CAPI a transféré la compétence de collecte de ses déchets au Syndicat mixte du nord Dauphiné (SMND), qui œuvre sur le territoire regroupant la CAPI, la Communauté de communes de L'Est Lyonnais et celle des Collines du Nord Dauphiné.

Le syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets sur son territoire a mis en place un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) avec des ambitions fortes de réduction et valorisation des déchets pour la période 2023-2028. Les actions se déclinent à foison pour réduire la production des déchets, développer l'événementiel éco-responsable, sensibiliser les habitants et les scolaires, réduire le gaspillage alimentaire, renforcer la distribution de composteurs individuels, le déploiement de sites de compostage collectif et former les usagers à leur pratique, encourager la gestion des déchets verts, développer la consommation responsable et le réemploi…

NOS ACTIONS INITIÉES

> Révision de la stratégie des déchets

- Stabilisation des contributions et coûts aux usagers
- Élaboration d'une prospective opérationnelle du SMND
- Amélioration des performances CAPI en matière de déchets (baisse du volume de déchets produits et augmentation du tri)

> Collecte

- Adoption d'un nouveau règlement de collecte commun

> Collecte spécifique des biodéchets

- Proposition de compostage pour les habitations individuelles

BIENTÔT À LA CAPI

- Nombreuses réflexions en cours : niveau de service, stabilisation des coûts, mise en place d'expérimentations, développement de la prévention des déchets et du réemploi, modification de la collecte des ordures ménagères et du tri…
- Réflexion sur la collecte des biodéchets vers des composteurs grutables, déploiement de composteurs individuels en zones rurales
- Réflexion sur l'adaptation des horaires d'ouverture des déchèteries

06 CYCLE DE L'EAU

FABIEN DURAND,
vice-président délégué
au cycle de l'eau

L'eau, ressource précieuse, est au cœur de nos préoccupations sur notre territoire. La protéger est impératif.

PROJET PHARE

Préserver la ressource en eau

La CAPI investit chaque année près de 10 M€ pour améliorer la qualité de l'eau, entretenir et renouveler les réseaux. Une centaine de chantiers rythme l'année, avec des travaux d'ampleur et de nature différentes.

La CAPI dispose de ressources en eau importantes en quantité et de bonne qualité. L'enjeu porte principalement sur le maintien d'une bonne qualité de l'eau, notamment sur les plateaux Sud, où certaines ressources sont sensibles aux pollutions agricoles, et sur le renouvellement régulier des réseaux afin de les rendre aussi fiables que durables. Le plan pluriannuel de renouvellement des réseaux prévoit 50 M€ HT d'investissement sur 15 ans. Le schéma directeur d'eau potable, en cours d'élaboration, permettra une projection du service incluant une prospective face aux évolutions climatiques.

EN CHIFFRES

20
COMMUNES
sur les 22 de la CAPI gérées pour l'eau et l'assainissement

835 km
DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE
avec un rendement de 80 % en moyenne

3
STATIONS D'ÉPURATION
d'une capacité totale de 254 750 habitants (EH) par temps sec et entre **8 et 9 millions** de m³ traités par an

6
MILLIONS DE M³ D'EAU CONSOMMÉS PAR AN

PROJET PHARE

L'intelligence artificielle au service de l'eau

La CAPI expérimente l'intelligence artificielle pour l'analyse de la qualité et de la gestion des eaux usées, mais aussi pour détecter des fuites.

En utilisant la nouvelle technologie qui repose sur des capteurs, la CAPI ambitionne de mieux gérer le système des eaux usées, de détecter instantanément les épisodes de pollution, de remonter à leur source et de travailler avec les émetteurs des rejets sur des solutions de traitement pertinentes. L'intelligence artificielle permet aussi de détecter les fuites avec un succès réel, sur 180 km de réseau en trois semaines : 15 fuites prélocalisées et identifiées par corrélateur acoustique, contre 75 par an en moyenne via les moyens classiques.
Cette solution permettra d'optimiser la rénovation de notre réseau d'eau. L'intelligence artificielle va aider à prioriser les renouvellements de canalisations sur la prochaine décennie, un enjeu d'efficience économique et écologique.

NOS ACTIONS INITIÉES

Eau potable

- Uniformisation des tarifs en 2022
- Lancement de la procédure pour le renouvellement de la concession d'eau potable en échéance en avril 2028

Assainissement collectif

- Uniformisation des tarifs en 2022
- Lancement de la procédure pour le renouvellement de la concession d'assainissement collectif en échéance en avril 2028

Assainissement non collectif

- Redynamiser le suivi des installations par la mise en place d'une politique publique
- Mise en place de nouveaux tarifs par rationalisation des coûts, plus favorables aux usagers

BIENTÔT À LA CAPI

- Réflexion sur la délimitation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines
- Étude sur la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments du compostage à la station d'épuration de Traffeyères
- Remise du schéma directeur d'eau potable pour une adaptation du service face au changement climatique (2025)

07 VOIRIES, ESPACES PUBLICS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

DOMINIQUE BERGER,
vice-président délégué aux voiries, espaces publics et éclairage

CHRISTIAN BETON,
conseiller communautaire délégué à la gestion des espaces publics

Lumière éteinte, économie atteinte ! Les nombreux travaux que nous réalisons sur la voirie comme sur l'éclairage public modernisent et sécurisent le territoire de la CAPI, toujours de manière innovante et durable.

PROJET PHARE

"J'allume ma rue"

Cette innovation permet de couper l'éclairage public une partie de la nuit, tout en laissant la possibilité aux habitants de rallumer selon leurs besoins de lumière par un système de géolocalisation.

Simple, ludique et gratuit. Les habitants se connectent sur www.jallumemarue.fr à l'aide de leurs smartphones et allument la rue si besoin. Le dispositif a été testé en 2023 sur quatre communes (Domarin, Saint-Quentin-Fallavier, Saint Alban de Roche puis Crachier) et sur deux communes en 2024 (Four, La Verpillière). C'est un accompagnement à l'extinction nocturne pratiquée sur les 22 communes du territoire depuis 2015, qui a permis de baisser la consommation et les factures d'énergie. À Saint Alban de Roche, sur 12 mois, l'application a recensé 118 utilisateurs et 702 allumages.

EN CHIFFRES

+ DE **350 km** DE VOIRIE

+ DE **18 000** POINTS LUMINEUX

6 COMMUNES TESTENT J'ALLUME MA RUE

21 COMMUNES PRATIQUENT L'EXTINCTION NOCTURNE

PROJET PHARE

Rénovation du village de Villefontaine

L'objectif était avant tout d'améliorer le cœur du village en requalifiant et en mettant en valeur les espaces publics.

Transformer le centre-ville pour le rendre plus vert, plus accessible et plus attractif par la rénovation et le réaménagement de l'existant, la création de nouveaux équipements, une mobilité repensée, tels étaient les axes majeurs de la rénovation du centre de Villefontaine qui s'est déroulée de 2022 à 2024. Les efforts ont porté sur la sécurisation des modes doux, piétons et vélos, en améliorant les cheminements piétonniers et en apaisant la circulation comme le trafic de transit, avec la création d'une zone de rencontre et d'une zone 30 résidentielle. L'amélioration de l'attractivité du quartier s'est appuyée sur la refonte des devantures des commerces, la préservation du cadre paysager mais aussi la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal. L'éclairage public a été changé en led. Désormais, l'imperméabilisation du sol sera limitée autant que possible dans chaque aménagement.

BIENTÔT À LA CAPI

- Mise en œuvre du Plan Ponts CAPI 2025/2035
- Éclairage, diagnostic patrimonial et énergétique
- Cartographie de la pollution lumineuse

NOS ACTIONS INITIÉES

Territoire CAPI
- Recensement des ouvrages d'art CAPI
- Renouvellement des conventions de prestations avec les communes
- Mise à plat du règlement de voirie de 2012 et éditions de référentiels
- Rénovation des chaussées en ZAE avec la mise en œuvre de solutions innovantes
- Éclairage : poursuite des actions en faveur des économies d'énergie
- Espaces verts : gestion et actions en faveur de la biodiversité

Bourgoin-Jallieu
- Création de la voie de desserte de la piscine Alice Milliat
- Mise en sécurité de la RD312 (traversée de la Grive)
- Études entrée de ville RD1006 et avenue Gambetta
- Création d'un carrefour giratoire et mise en sécurité des modes doux quai des Belges

Autres communes
- Mise en sécurité des piétons, chemin du Loup, à Eclose-Badinières
- Rénovation de la chaussée, création d'un trottoir et rénovation de l'éclairage, chemin des Ecoteys, à Four
- Création d'un trottoir et abaissement de la vitesse, chemin de Paternos, à Maubec
- Création d'un cheminement mode doux hors emprise de la chaussée, Vie de Dessous, à Meyrié
- Création d'une voie mode doux et renforcement de l'éclairage, rue du Lac et rue du Vernay, à Nivolas-Vermelle
- Mise en sécurité des piétons et création d'un trottoir, rue des Mulets, à Ruy-Montceau
- Création d'un trottoir et d'un cheminement mode doux, rue Centrale et rue du Lac, à Saint-Quentin-Fallavier
- Renforcement des talus supports de la chaussées par des pieux, route de Sérézin, à Succieu
- Sécurisation d'un cheminement piétonnier, chemin Saint-Martin, à Saint-Savin

08 STRATÉGIE NUMÉRIQUE, NOUVEAUX USAGES

CHRISTINE SADIN,
vice-présidente déléguée à la stratégie numérique et nouveaux usages politiques

Deux axes majeurs de notre politique numérique : moderniser et fiabiliser les usages avec la dématérialisation et la cybersécurité, mais aussi accompagner les collectivités en leur proposant des services mutualisés. Cette offre a vocation à s'enrichir et un projet stratégique d'évolution du service commun est également à l'étude.

PROJET PHARE

Modernisation numérique

La volonté de la CAPI est clairement affichée : moderniser le service public et faciliter le quotidien des Capisèrois à travers les outils numériques.

Parce qu'il n'est pas simple de trouver un mode d'accueil pour son enfant, la CAPI a souhaité faciliter les démarches des familles en rendant ses services plus accessibles avec un nouveau portail numérique lancé en novembre 2021, dédié à la petite enfance, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7. Depuis le 1er janvier 2022, un portail urbanisme a également vu le jour avec le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), une plateforme dédiée à la dématérialisation et à la simplification des démarches d'urbanisme.

EN CHIFFRES

150
APPLICATIONS MÉTIERS
250 serveurs,
200 To de stockage

1 300
POSTES DE TRAVAIL GÉRÉS PAR LA DSIN

1,8
MILLION D'EUROS DE BUDGET

PROJET PHARE

Instaurer la confiance numérique

La CAPI est pleinement engagée dans la lutte contre les cyber-attaques. Elle sensibilise, forme ses agents comme ses élus et met tous les moyens en œuvre pour être en conformité sur le volet RGPD (protections des données).

Face au développement des usages numériques, les dérives se multiplient, des attaques informatiques aux violations de données à caractère personnel. Pour contrer ou réduire l'impact de tels actes ou d'une cyberattaque, la confiance numérique est développée au sein de la CAPI. Elle repose sur deux piliers :

- l'accompagnement des services et communes sur la mise en conformité du Règlement général de la protection des données (RGPD), une obligation réglementaire ;
- Le déploiement de la politique de cybersécurité sous l'égide du responsable de la sécurité des systèmes d'information.

Un travail de longue haleine qui combine des mesures techniques, organisationnelles, juridiques et éducatives à l'échelle des 850 agents de la CAPI. L'objectif est de faire évoluer les systèmes de sécurité sur le plan technique et de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques sur le plan des usages numériques.

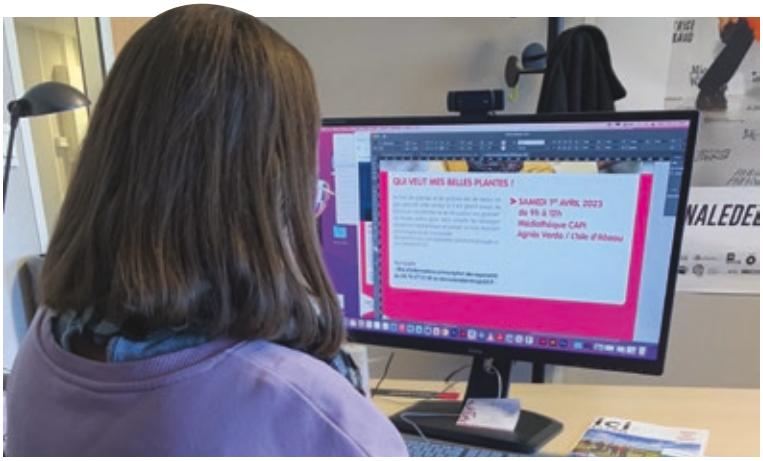

NOS ACTIONS INITIÉES

➤ Accueil événement Wireless

- Déploiement du THD (Très haut débit) porté par le Département sur le territoire de la CAPI et co-financé par elle

➤ Projets de modernisation numérique

- Gestion et déploiement de la vidéoprotection du Parc de Chesnes
- Mise en place d'un intranet pour les agents communautaires
- Mise en place d'une assistance informatique pour les communes du territoire (6 sur 17 en bénéficient à ce jour)
- Informatisation de la gestion du patrimoine et des bons d'intervention
- Installation du socle technique de dématérialisation des signatures (parapheur électronique)
- Raccordement en très haut débit d'une quinzaine de bâtiments CAPI
- Étude et consultation pour la mise en place d'un Système archivage électronique
- Développement du Système d'information géographique de l'agglomération mis à disposition des communes.

BIENTÔT À LA CAPI

- ➤ Promouvoir les usages numériques permettant de télétravailler et de faire des visioconférences
- ➤ Réduire la consommation de papier (politique d'impression et dématérialisation des signatures)
- ➤ Favoriser l'économie circulaire en achetant des licences de seconde main et en proposant des ordinateurs reconditionnés

09 BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

DANIEL GAUDE,
vice-président délégué aux bâtiments communautaires

OLIVIER TISSERAND,
conseiller communautaire délégué aux innovations constructives

La piscine Alice Milliat et le conservatoire Hector Berlioz sont des équipements phares de la CAPI, symboles d'innovation durable. À travers notre Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE), nous optimisons la gestion et la performance énergétique de notre patrimoine pour tendre vers l'exemplarité.

PROJET PHARE

Améliorer l'accueil des publics

Piscines, petite enfance, médiathèques... la CAPI investit chaque année pour améliorer l'accueil et la sécurité des publics dans ses équipements.

Plusieurs chantiers ont été réalisés depuis 2020 pour continuer d'offrir un cadre de vie de qualité aux Capisèrois.
À l'été 2021, la crèche "Les Petites Étoiles" a notamment ouvert ses portes à Bourgoin-Jallieu.
Cette nouvelle crèche a une capacité d'accueil de 44 places. L'ensemble du mobilier de la structure a été fabriqué par les menuisiers de la CAPI. En 2024, la bibliothèque à Four a également été inaugurée après sa rénovation. Créée en 1992, la structure avait besoin de faire peau neuve et d'être agrandie pour améliorer l'accueil du public avec des espaces pour tous les âges.
Enfin, en plus du nouveau conservatoire Hector Berlioz et de la piscine Alice Milliat (voir p.50 et 51), d'importants travaux de réhabilitation ont eu lieu dans les piscines Bellevue (Saint-Quentin-Fallavier) et Saint-Bonnet (Villefontaine).

EN CHIFFRES

35
CHANTIERS RÉALISÉS
pour un total de 230 490 €
(faits en interne)

4 059 000 €
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

1 863 459 €
BUDGET D'INVESTISSEMENT
pour 116 opérations courantes de 10 à 500 000 €

PROJET PHARE

Connaître et bien gérer son patrimoine bâti

S'appuyant sur un audit à 360° du patrimoine immobilier de la CAPI, le Schéma directeur immobilier et énergétique détermine des indicateurs de performance et définit la stratégie immobilière à mettre en œuvre.

Cette feuille de route recense l'ensemble des opérations à mener à court, moyen et long terme sur le parc de la CAPI. Ce schéma doit apporter les réponses aux enjeux énergétiques et atteindre les objectifs du dispositif éco-énergie tertiaire, à travers la construction d'une stratégie durable et pérenne de réduction des consommations d'énergie avec des attendus spécifiques sur les cinq centres nautiques (quatre piscines d'hiver + une piscine d'été), les trois centres techniques, les sites administratifs mais aussi le centre Simone Signoret. Les enjeux portent notamment sur l'amélioration de la qualité des services publics, le suivi, l'évaluation et l'optimisation de la performance énergétique ou encore la maîtrise des coûts (charges d'exploitation, charges immobilières, valorisation des actifs immobiliers...).

NOS ACTIONS INITIÉES

> Centre nautique Alice Milliat

- Première piscine BEPOS de France : elle produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme
- Bâtiment Haute Qualité Environnementale

> Conservatoire Hector Berlioz

- Bâtiment Haute Qualité Environnementale

> Gestion maîtrisée de l'énergie

- Baisse de la consommation en KW de 11 % grâce à des plafonds de température abaissés
- Climatisation bloquée à 26°c pendant l'été 2023
- Bâtiments équipés de GTC (Gestion technique contrôlée) et d'automates afin de piloter à distance les sites
- Campagne de rénovation des installations électriques de chauffage et également de l'utilisation des leds pour l'éclairage
- Dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) lors de chaque projet
- Mise aux normes du système incendie du Centre Simone Signoret (CSS) , de la médiathèque CAPI à Bourgoin-Jallieu
- Réhabilitation hydraulique de la piscine Saint-Bonnet pour 448 000€
- Au golf, réhabilitation du club house pour 100 000€, les filets 100 000€ ; 70 000€ de mur de soutènement

BIENTÔT À LA CAPI

- Une nouvelle médiathèque CAPI à Saint-Quentin-Fallavier
- Installation d'ombrières photovoltaïques au centre administratif de la CAPI
- Travaux de rénovation dans les piscines

10 STRATÉGIE FINANCIÈRE, JURIDIQUE ET PATRIMONIALE

JEAN-PIERRE GIRARD,
vice-président délégué à la stratégie financière, juridique et patrimoniale

Notre stratégie financière repose sur une gestion budgétaire rigoureuse et pragmatique qui nous permet de conserver notre capacité à agir pour assurer un développement équilibré de notre territoire, autant dans les services publics du quotidien que pour la construction de grands projets structurants comme la piscine Milliat et le conservatoire Berlioz.

PROJET PHARE

Conduire un plan d'économie et de transformation

Dans sa volonté de maîtriser au mieux les finances publiques, la CAPI a élaboré un plan dédié.

Ce plan repose sur quatre actions majeures :

- Une négociation en cours sur l'utilisation et la gestion patrimoniale de huit bâtiments singuliers de la CAPI ;
- Un budget de fonctionnement revisité entièrement et rationnalisé
- L'accompagnement des plans de transformation du territoire (sport, culture, petite enfance) par une programmation pluriannuelle des investissements soutenue ;
- Une évolution vers des modalités de gestion du service public plus adaptées (ex : la DSP du Golf des 3 vallons).

EN CHIFFRES

9
BUDGETS
1 budget général
et **8** budgets annexes

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024
125 873 100 €
DE DÉPENSES
125 873 100 €
DE RECETTES

SECTION DE D'INVESTISSEMENT 2024
40 293 410 €
DE DÉPENSES
40 293 410 €
DE RECETTES

PROJET PHARE

Le Pacte Financier et Fiscal

Sur ce mandat, la CAPI a adopté deux PFF (Pacte Financier et Fiscal). Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, ce pacte est un cadre qui fixe les flux financiers entre les communes et la CAPI. Il est l'outil principal d'expression de la solidarité et d'équilibre entre l'intercommunalité et les communes membres. Son caractère pluriannuel sécurise les communes durant le mandat. Le PFF s'articule au Projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal. Le PFF évalue les charges transférées entre les communes et l'EPCI. Il analyse le niveau de solidarité de la communauté vers les communes en optimisant la dotation globale de fonctionnement sur les années à venir.

Ce pacte a plusieurs objectifs :

- Mieux connaître son territoire et ses ressources financières et fiscales ;
- Analyser la capacité fiscale contributive et soutenable par les habitants ;
- Optimiser les recettes de fonctionnement des collectivités tout en maîtrisant la pression fiscale sur les contribuables ;
- Identifier les leviers financiers et fiscaux mobilisables pour dégager de nouveaux moyens d'actions ;
- Corriger les inégalités territoriales et mettre en œuvre la solidarité et le jeu possible de péréquation ;
- Planifier financièrement des projets à la fois intercommunaux et communaux.

NOS ACTIONS INITIÉES

- **Lancement d'un plan de transformation** sur huit domaines d'action de la CAPI (conventions de prestations de service entre les communes et la CAPI, mutualisation, Schéma Directeur Petite Enfance, mode de gestion des services publics, Schéma Directeur Immobilier et Énergétique notamment) permettant de dégager des marges de manœuvre pour conforter des compétences obligatoires de la CAPI

- **Mise en place du Budget vert :** sans attendre l'obligation faite aux collectivités territoriales et à leurs groupements, la CAPI s'est engagée dans une identification des dépenses participant de la Transition Écologique. Cette démarche va désormais être progressivement étendue.

- **Ingénierie financière et partenariats :** la CAPI a développé une réelle expertise en matière de recherche de financements pour amplifier son action. Elle a également développé de nombreux partenariats ouvrant bien souvent sur l'accès à des produits financiers (prêts avantageux, outils financiers dédiés) : signataire d'un CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) avec l'État ; mobilisation de financements de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Isère; partenariat avec La Banque des Territoires, le CEREMA.

11 POLITIQUES SPORTIVES ET ÉVÉNEMENTS ASSOCIÉS

AURÉLIEN LEPRÊTRE,
vice-président délégué aux politiques sportives

La CAPI est un grand territoire de sport, nous accompagnons son développement en investissant massivement et en soutenant de grands événements.

PASCALE BADIN,
conseillère communautaire déléguée aux événements sportifs

Quoi de mieux qu'une année olympique pour faire la promotion du sport à la CAPI ? Différents clubs et associations se sont associés à la Direction des sports pour organiser la "Fête du sport", un bel événement qui célèbre le talent et le dépassement de soi tout en clôturant les jeux paralympiques.

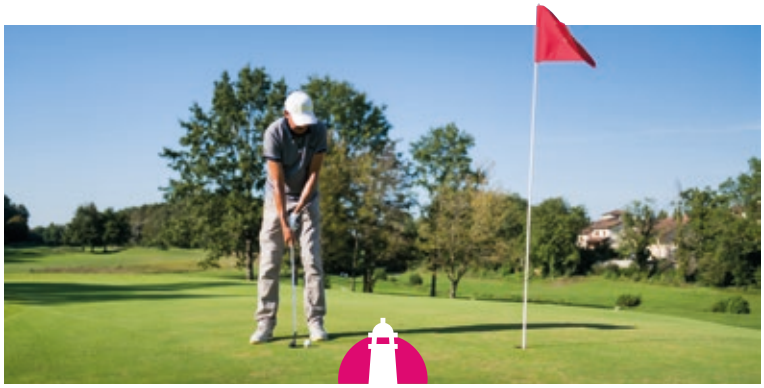

PROJET PHARE

Le Golf des 3 vallons confié en gestion

En 2023, la CAPI a mené une étude portant sur le mode de gestion le plus adapté au fonctionnement de ce site et au financement des investissements à réaliser dans les prochaines années.

Les résultats de cette étude ont conduit la CAPI à confier cette gestion sous forme de Délégation de service public à la société Ugolf pour 12 ans. Celle-ci s'est engagée de son côté à réaliser 735 000 € d'investissements sur cette durée.
En contrepartie, la CAPI percevra une redevance annuelle de UGolf calculée en partie sur les résultats d'exploitation et versera une compensation de sujétions de service public couvrant les contraintes de fonctionnement (larges amplitudes d'ouverture, tarification sociale, programme d'investissement...).

EN CHIFFRES

NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE
357 / 365
JOURS AVEC AU MOINS UNE PISCINE OUVERTE*

261 000
NOMBRE TOTAL D'ENTRÉES (2023)

60 000
NOMBRE ÉLÈVES PRIMAIRES ACCUEILLIS EN PISCINES (2023)

PROJET PHARE

Une grande fête autour du sport

Samedi 14 septembre 2024, le parc Saint Hubert de L'Isle d'Abeau s'est transformé en vaste terrain de sport à l'occasion de la première fête éponyme organisée par la CAPI.

Digne successeur du CAPI Raid (dont la 9e et dernière édition s'était déroulée en 2022 à Meyrié), la Fête du sport, organisée par la CAPI en partenariat avec la commune de L'Isle d'Abeau et The Village, a attiré plus de 1 100 personnes ! Une belle manière de clôturer l'année olympique et de faire perdurer quelques heures encore l'esprit des Jeux qui a régné tout l'été 2024.
Pour l'occasion, le parc avait pris la forme d'un village olympique dans lequel de nombreuses animations sportives et parasportives, des initiations et des démonstrations pour toute la famille étaient proposées : volley-ball, rugby touché, initiation danse rock ou latino, lancer et stand de frappe de base-ball, football, tennis de table, cécifoot, basket fauteuil, boxe, tir, escalade… sans oublier un grand mur digital et des spectacles renversants de VTT trial ou VTT Air jump.

NOS ACTIONS INITIÉES

> Golf

- Scolaires et associations accueillis
- Accueil autres évènements (Corporace, Sport2job…)

> Piscines

- Activités nautiques et aqua gymniques dans les piscines+animations (téléthon)
- Formations BNSSA ;
- Fermeture définitive Gallois à La Verpillière
- Travaux de rénovation à la piscine Saint-Bonnet
- COVID : Mise en place de créneaux spécifiques en piscines pour le "public prioritaire" (personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Action avec les CCAS (ex : Villefontaine) pour des entrées pour les piscines pour des jeunes issus des quartiers QPV

> Sports

- Le Renouvellement des partenariats sportifs
- Le Soutien à des évènements sportifs (Corporace, Classiques des Alpes et AIT Alpes Isère Tour)
- Le CAPI Raid 2022

BIENTÔT À LA CAPI

> Rénovation énergétique des équipements

> Refonte de l'offre de services

> Mise en place d'un calendrier annuel d'animations

12 RAYONNEMENT CULTUREL ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

CARINE KOPFERSCHMITT,
vice-présidente déléguée au rayonnement culturel et enseignement artistique

Nous veillons à ce que la culture puisse s'inventer, se renouveler avec une écoute respectueuse du territoire. Une culture qui fédère les acteurs culturels, exalte les habitants conférant à la CAPI une identité singulière, élément indéniable de son rayonnement.

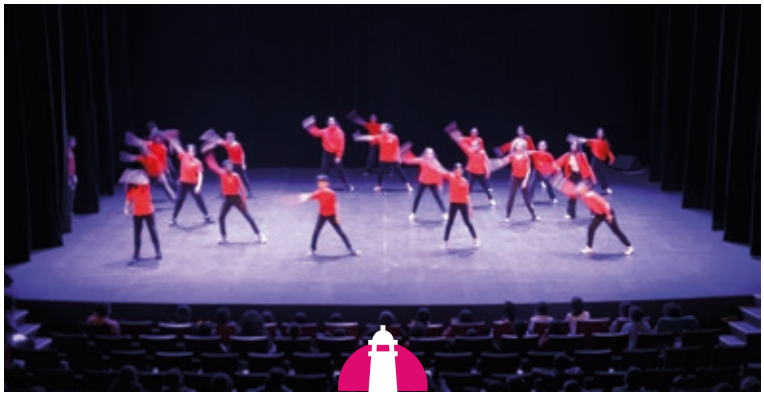

PROJET PHARE

Mise en place du PLEAC

Sous ces initiales se cache le Plan local d'éducation artistique et culturelle, un dispositif permettant aux tout-petits jusqu'aux jeunes adultes de se familiariser avec diverses pratiques artistiques durant leur scolarité et hors temps scolaires.

Coordonné par Le Vellein, le PLEAC regroupe huit structures culturelles du territoire de la CAPI et touche chaque année plus de 6 000 jeunes capisèrois. Une innovation qui a permis à la CAPI de recevoir en 2022 le label 100 % EAC du ministère de la Culture, distinction récompensant les collectivités engagées dans un projet au profit d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour tous les jeunes de leur territoire. Les huit structures culturelles concernées : *Le Vellein, scènes de la CAPI ; SMAC Les Abattoirs ; Conservatoire Hector Berlioz CAPI ; Médiathèques CAPI ; musée de Bourgoin-Jallieu ; Théâtre Jean Vilar ; amàco – Les Grands Ateliers ; Cinéma Le Fellini.*

EN CHIFFRES

11
MÉDIATHÈQUES

28 000
SPECTATEURS PAR AN AU THÉÂTRE DU VELLEIN

+ de 18 000
SPECTATEURS À LA BIENNALE DU CIRQUE 2024

1 000
ÉLÈVES/AN ENVIRON AU CONSERVATOIRE

PROJET PHARE

Des actions culturelles pour tous

Vellein, Abattoirs, médiathèques... Tout au long de l'année, les structures culturelles de la CAPI proposent dans différentes communes une multitude d'actions destinées au plus large public.

En 2022 comme en 2024, la Biennale du cirque a fait la joie des Capisèrois grâce aux nombreux rendez-vous proposés dans les communes du territoire, tout comme "Jazz est dans la place" qui enflamme le public du conservatoire à chaque édition. Du côté des médiathèques, "Les Nuits de la lecture" ou l'événement "Quand CAPI conte", attirent toujours les amateurs de belles histoires, tout comme les spectateurs fidèles qui se pressent aux rendez-vous donnés par le Vellein ou les Abattoirs.

NOS ACTIONS INITIÉES

> Au Vellein

- La Biennale de cirque
- CAP' ou pas CAP' (festival familial avec spectacles, concerts, contes, ateliers, films)

> Dans les médiathèques

- Des nuits de lecture pour tous (un week-end fin janvier)
- De nouveaux services : prêt de puzzle, jeux, boîtes à livres, bouturothèque, ateliers de conversation
- Des collections "Facile à lire" accessibles à tous
- Un portail web en perpétuelle évolution avec des fonctionnalités orientées usager

> Au Conservatoire Hector Berlioz

- Un projet transversal mêlant les départements musique ancienne, voix, danse et théâtre autour d'un opéra ballet d'après Lully (+ de 500 spectateurs au Médian en 2023)
- La Grande déambulation avec la fanfare hip hop Radio Kaizman dans le centre-ville de Bourgoin-Jallieu en 2024 (plusieurs centaines de spectateurs)

BIENTÔT À LA CAPI

- Transition LED du système lumière du Théâtre du Vellein
- Des collections pour les porteurs de troubles "dys" dans les médiathèques
- Une réflexion sur l'avenir de la médiathèque à Villefontaine

13 POLITIQUE DE LA VILLE, EMPLOI ET INSERTION

ROLAND BORGHI,
vice-président délégué à la politique de la ville, l'emploi et l'insertion

Le contrat d'Engagements Quartiers 2030 et le Plan local pour l'emploi et l'insertion sont nos outils de solidarité entre nos communes.

PROJET PHARE

La CAPI prolonge son PLIE

Depuis 2016, la CAPI s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) afin d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi vers une insertion professionnelle, en proposant un parcours individualisé répondant aux besoins de chacun.

Ce dispositif, nécessaire dans un contexte de forte activité (6,3 % de taux de chômage sur le territoire seulement contre 7,3 % en France) et de fortes tensions en matière de recrutement, se veut complémentaire à l'intervention des grands acteurs de l'emploi (France Travail ou Département de l'Isère).
Après deux protocoles successifs en 2016-2020 puis 2021-2023, la CAPI et ses partenaires* ont signé en juin 2024 un nouveau PLIE qui s'étendra jusqu'en 2026. L'objectif de base du dispositif reste le même en faveur des personnes en difficultés d'insertion (adressées par France Travail, le Département de l'Isère, la Mission locale, des relais emploi emplois communaux ou Cap Emploi), mais quelques évolutions ont été apportées en termes de critères d'accompagnement ou du nombre de personnes accompagnées.

* État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère, communes de L'Isle d'Abeau, de Villefontaine, de Saint-Quentin-Fallavier, de Bourgoin-Jallieu, France Travail, Cap Emploi, Mission locale Nord-Isère

EN CHIFFRES

153
PERSONNES ACCOMPAGNÉES AVEC LE PLIE EN 2023

5
QUARTIERS PRIORITAIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) ET 4 QUARTIERS EN "VEILLE ACTIVE" (QVA)

51 %
DE SORTIES POSITIVES ET DYNAMIQUES AVEC LE PLIE EN 2023

PROJET PHARE

Un nouveau contrat pour les quartiers prioritaires

Selon le souhait des élus de la CAPI, le nouveau Contrat Engagements Quartiers 2030 a été co-construit avec les habitants des quartiers.

Pour ce faire, des ateliers participatifs ont été proposés dès l'élaboration du nouveau contrat. 18 demi-journées de concertation ont donc ponctué l'année 2023, réunissant 300 personnes environ.
À l'échelle intercommunale, la stratégie du Contrat Engagements Quartiers 2030 se structure autour de quatre axes prioritaires visant à répondre aux enjeux spécifiques de chaque quartier et aux besoins de leurs habitants :

- Favoriser l'émancipation de tous par l'éducation, la culture et le sport ;
- Contribuer à l'insertion socio-professionnelle ;
- Accompagner les transitions ;
- Favoriser l'accès à la santé et aux droits.

Des enjeux transversaux, eux-mêmes déclinés en objectifs stratégiques, ont également été identifiés tels que la maîtrise de la langue française et la lutte contre tous les types de discriminations.

NOS ACTIONS INITIÉES

Insertion

- Mise en œuvre des actions spécifiques du PLIE
- Poursuite du soutien et/ou participation de la CAPI aux différents événements emploi sur le territoire
- Poursuite des prescriptions et orientations vers le PLIE
- Poursuite du sourcing des entreprises pour les participants PLIE
- Poursuite du déploiement des clauses d'insertion

Solidarité territoriale

- Lancement de la programmation 2025 du Contrat Engagements Quartiers 2030
- Mise en œuvre des outils d'évaluation du contrat de ville (baromètre habitants, indicateurs de suivi du contrat...)
- Poursuite de la dynamique habitante

BIENTÔT À LA CAPI

- Mise en place des deux nouvelles places AVIP (à vocation professionnelle) avec la direction de la petite enfance en 2025
- Expérimentation sur le territoire de l'École de la 2e Chance pour une douzaine de jeunes de 16 à 25 ans dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme.

14 AGRICULTURE ET TERRITOIRE

MATHIEU GAGET,
vice-président délégué à l'agriculture et territoire

À la CAPI, nous respectons un principe très simple pour soutenir nos agriculteurs : pas de bla-bla, mais du concret.

PROJET PHARE

PSE : trois lettres pour une avancée majeure

Déployé sur le territoire depuis 2021, le Paiement pour services environnementaux (PSE) a pour objectif de rémunérer directement les agriculteurs afin de faire évoluer leurs pratiques de culture dans les zones de captage prioritaires d'eau potable.

Souvent pionnière sur certains sujets, la CAPI a été l'une des premières institutions à s'engager dans ce dispositif qui a d'ores et déjà permis de verser pas moins d'1,8 M€ d'aides aux 51 agriculteurs ayant souhaité s'inscrire dans cette démarche.
Grâce à leurs actions dont le but est de contribuer à restaurer ou maintenir les écosystèmes dont la société tire les bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...), la quantité d'azote minéral est en baisse et en dessous du prévisionnel pour l'année 2025.

EN CHIFFRES

61 %
DES SURFACES DU TERRITOIRE

150
EXPLOITATIONS AGRICOLES

déjà 1,8 M€
VERSÉS AUX AGRICULTEURS
(via le PSE sur une aide globale budgétée à 3,5 M€ avec une échéance sur le programme actuel à 2025)

15 000/an
D'AIDE AUX AGRICULTEURS POUR LES MINIMI

PROJET PHARE

Protéger le foncier agricole et naturel

Protéger durablement mais aussi mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain, telle est la vocation du PAEN*

Il s'appuie pour cela sur la définition d'un périmètre de protection à l'échelle parcellaire mais aussi sur un programme d'action précisant les aménagements, les orientations de gestion destinées à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels, tout comme les paysages au sein du périmètre.
Depuis 2019, la CAPI est animatrice du PAEN sur son territoire avec l'appui du Département et en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère. Son objectif est d'assurer une protection à long terme de l'activité agricole, des espaces naturels et des forêts.
À ce jour, huit communes regroupant 3 630 ha de terrains agricoles se sont inscrites dans la démarche et 10 communes ont délibéré pour étudier l'élargissement du PAEN.

* Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

NOS ACTIONS INITIÉES

> Projet alimentaire territorial

- Adhésion de la CAPI au Pôle agroalimentaire de l'Isère ayant pour objectif de soutenir les agriculteurs avec de nouveaux circuits de distribution et des prix rémunérateurs permettant aux consommateurs d'avoir accès à des produits locaux de qualité
- Ouverture d'une boutique au Village de marques (Ishere original)

> Minimi

- Aides relevant du régime de minimi agricoles
- Aide pour deux agriculteurs n'ayant pas pu faire acte de candidature au Paiement pour services environnementaux (PSE)
- Objectif de préservation de la ressource en eau potable

BIENTÔT À LA CAPI

> PSE : utilisation d'une démarche simplifiée et poursuite des visites des exploitations agricoles

> Projet alimentaire territorial (PAT) :

- Lancement de la consultation pour une étude d'opportunité et de faisabilité d'élaboration d'un PAT
- Objectif d'un PAT visant à conforter l'agriculture et l'alimentation du territoire en soutenant les circuits courts et les produits locaux

15 PETITE ENFANCE

ANNE CHAUMONT-PUILLET,
vice-présidente déléguée à la petite enfance et aux ressources humaines

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est un véritable enjeu pour favoriser un accueil de qualité, faciliter le retour à l'emploi des publics éloignés via des places de crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) et participer à l'attractivité du territoire, notamment pour les parents actifs.

PROJET PHARE

Améliorer les conditions d'accueil

De la construction d'une nouvelle crèche au déménagement d'un Relais petite enfance en passant par la création de places AVIP*, la CAPI déploie ses moyens d'actions pour accueillir les plus petits dans des conditions optimales.

En août 2021, la crèche "Les petites étoiles" ouvrait ses portes à Bourgoin-Jallieu dans le centre-ville, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation (44 berceaux).
De son côté, le Relais petit enfance "Les petits explorateurs" et le bureau de la halte-garderie itinérante ont élu domicile dans les locaux du centre technique CAPI de Nivolas-Vermelle.
Enfin, fin 2019, dans la crèche Saint-Bonnet de Villefontaine, la CAPI a créé quatre places de crèche AVIP* afin d'accompagner les personnes recrutées dans leur parcours d'insertion professionnelle.

* Accueil à vocation d'insertion professionnelle

EN CHIFFRES

9
RELAIS PETITE ENFANCE

23
CRÈCHES IMPLANTÉES DANS 8 COMMUNES

1 400
ENFANTS
par an en moyenne accueillis de façon régulière ou occasionnelle

1
HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE SUR 4 COMMUNES

PROJET PHARE

Dématérialiser la relation avec les familles

Parmi les quatre axes transversaux du Projet de territoire voté en juillet 2021 figure l'innovation au service des politiques publiques pour une relation usagers repensée. Une innovation qui se traduit par la dématérialisation des démarches liées à la petite enfance.

Depuis le 1er octobre 2021, pour faciliter les démarches des usagers dans leurs relations avec les services de la CAPI, les familles en recherche d'un mode de garde (collectif ou auprès d'une assistante maternelle) disposent de deux possibilités pour accéder aux services de la petite enfance :

- La voie numérique via le portail familles ;
- En présentiel dans les bureaux des neuf Relais petite enfance de la CAPI.

Les principales fonctionnalités du portail familles pour les parents comme les assistant(e)s maternel(le)s :

- Prendre rendez-vous avec une animatrice de Relais petite enfance ;
- Déposer une demande d'inscription en crèche et suivre son traitement ;
- Mettre à jour sa situation personnelle une fois l'enfant inscrit en crèche ;
- Recevoir et payer sa facture de crèche en ligne.

NOS ACTIONS INITIÉES

- **Signature de la 1e Convention territoriale globale**
- **Participation à la Quinzaine de la parentalité organisée par la CAF**
- **Gestion de la crise sanitaire avec trois structures d'accueil** ouvertes pour 32 enfants de professionnels de santé reçus
- **Organisation de conférences thématiques** à destination des enfants, familles ou professionnels de la petite enfance
- **Création fin 2019 et gestion depuis 2020, de 4 places de crèches AVIP sur la structure de Saint-Bonnet (Villefontaine).** Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) proposent aux parents de jeunes enfants (0-3 ans) demandeurs d'emploi et/ou en reprise d'emploi des places d'accueil qui leur sont réservées. L'objectif étant de soutenir activement les parents et ainsi lever l'un des freins d'accès au marché du travail.
- **Contractualisation avec la CAF dans le cadre du PLEAC en 2021 :** les services de la petite enfance bénéficient de spectacles, ateliers d'éveil organisés par des compagnies spécialisées. Les personnels bénéficient également de formation par des professionnels de l'éducation artistique et culturelle.

BIENTÔT À LA CAPI

- Mise en place du SPPE – Service Public Petite Enfance

Le 1er janvier 2025, la CAPI a mis en place le SPPE en devenant autorité organisatrice de l'offre d'accueil.

À terme, la CAPI devra organiser et gérer les quatre missions que comprend ce nouveau service à rendre aux familles (recensement des besoins, information et accompagnement, planification et développement des modes d'accueil, soutien de la qualité des modes d'accueil).

16 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE

DANIEL WAJDA,
conseiller communautaire délégué à la transition énergétique et lutte contre les pollutions

La CAPI prend des mesures fortes dans la transition écologique ; preuve en est, nous avons eu la labellisation climat-air-énergie !

NOS ACTIONS INITIÉES

- Forum Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- Rédaction d'un Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)
- Animation du défi Class'énergie destiné aux élèves, enseignants et techniciens en faveur de la sobriété énergétique des bâtiments scolaires
- Installation d'une "Rue de la transition" lors de la Biennale du cirque 2024
- Approbation du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE 4e échéance)
- Réalisation d'études dans le cadre de la démarche TEPOS (Territoire à énergie positive) et du potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux ou communautaires du territoire
- Lancement de la campagne d'installation du boîtier Voltalis à des fins d'économies d'énergie (2021)

PROJET PHARE

La CAPI labellisée

L'engagement de la CAPI dans une politique volontariste en matière d'énergie et de climat a été récompensé par l'obtention du label Territoire engagé pour la transition écologique Climat-Air-Énergie (TETE CAE).

Cet outil opérationnel d'amélioration obtenu pour une durée de quatre ans salue les efforts et la qualité de la politique Climat-air-énergie menée par la collectivité.
La CAPI a été labellisée deux étoiles en juillet 2023, à quelques points seulement de la troisième étoile.

BIENTÔT À LA CAPI

- Bilan du Plan climat-air-énergie territorial 2019-2025
- Bilan des émissions des gaz à effet de serre (BEGES 2025)

17 GESTION ET PRÉVENTION DES RISQUES

ALAIN BERGER,
conseiller communautaire délégué à la gestion et prévention des risques

Faire de notre territoire un territoire résilient, anticiper et se préparer à gérer une crise en cas de mise en danger de la population, mutualiser les moyens de l'agglomération et des différentes communes dans une logique de solidarité du territoire, cela passe par une assistance aux communes dans la construction de leur plan communal de sauvegarde.

NOS ACTIONS INITIÉES

> **Le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)** à destination des communes a pour objectif de prévoir l'organisation de l'intercommunalité et les modalités de mutualisation des moyens pour les accompagner dans la gestion de crise.

PROJET PHARE

Développer la culture du risque

L'épisode neigeux de 2019 a conduit la CAPI à mettre les moyens en œuvre pour rendre le territoire résilient face à un risque majeur avant même que la règlementation ne l'impose. Une démarche exemplaire, saluée par ses différents partenaires (Sous-préfecture, Intercommunalité, CNFPT...).

Des réalisations diverses synonymes de reconnaissance :

- Mise en place d'un parcours de formation de 11 demi-journées à destination des élus du territoire sur les documents règlementaires Plan communal de sauvegarde (PCS) et Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ;
- Réalisation de trame support PCS et conseils aux communes pour l'élaboration ;
- Réalisation des DICRIM pour les communes volontaires ;
- Exercices d'entraînement communal à la gestion de crise ;
- Financement et co-animation d'exercices sur table pour éprouver les PCS des communes ;
- Financement et co-animation d'un exercice sur le terrain.

BIENTÔT À LA CAPI

> **Le Plan de continuité d'activité (PCA) :** un document interne à la CAPI permettant de garantir la continuité de service sur les compétences de l'intercommunalité en cas de risque majeur. Il nécessite de prendre en compte le fonctionnement de toutes les directions et son élaboration est menée en parallèle du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Le projet qui débutera en 2025 devra être validé après l'adoption du PICS prévue fin 2026.

18 ADMINISTRATION COMMUNAUTAIRE

ALAIN MARY,
conseiller communautaire délégué à la mutualisation

La mutualisation est une source d'économie reconnue par toutes les collectivités qui ont de nombreuses attentes à ce sujet. Un travail d'instauration d'un service commun et de révision des conventions de mutualisation est en cours.

NOS ACTIONS INITIÉES

- Mise en place du Pacte de gouvernance approuvé en 2021 à l'unanimité par les conseils municipaux et le Conseil communautaire
- Création d'une nouvelle plateforme numérique facilitant les échanges avec les communes et la transparence de l'action intercommunale
- Utilisation d'un Système d'archivage électronique à l'échelle de la CAPI et des 21 communes du service commun Archives
- Ouverture du portail documentaire du service commun de documentation aux agents de Bourgoin-Jallieu en 2023 et déploiement dans les autres communes membres de ce service en 2024

PROJET PHARE

Le schéma de mutualisation

Pour la CAPI, la logique de mutualisation fait partie intégrante des politiques publiques menées entre elle et les communes.

Face aux spécificités de la CAPI, il convient d'innover pour adapter la démarche de mutualisation à l'échelle du territoire (moyens, informations, prestations, projets). Loin d'être une fin en soi, la mutualisation s'avère un véritable outil au service du projet de territoire comme des citoyens.
Approuvé en septembre 2024, le schéma élaboré par la CAPI propose une mise à jour des mutualisations existantes (fin de certaines conventions, évolution du cadre juridiques pour d'autres) ainsi que de nouvelles pistes comme la nomination de secrétaires de mairie.

BIENTÔT À LA CAPI

- Adoption de la Charte de gouvernance de la mutualisation
- Nouvelle plateforme numérique pour faciliter les échanges avec les communes et transparence de l'action intercommunale en 2025
- Système d'archivage électronique à l'échelle de la CAPI et des 21 communes du service commun Archives en 2025

19 PROTECTION ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS

GUILLAUME VIAL,
conseiller communautaire délégué à la protection et valorisation des espaces naturels

Notre mission : préserver et mettre en valeur les nombreux espaces naturels du territoire.

NOS ACTIONS INITIÉES

> Sur la Réserve naturelle régionale

- Travail sur l'assec de l'étang
- Réflexion de l'impact de l'assec sur la tortue cistude d'Europe

> Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

- Travail de remise à niveau du balisage commencé en 2023 et devant se poursuive jusqu'en 2025 avec l'aide de la Fédération française de randonnée

PROJET PHARE

Des espaces naturels à préserver

Les 22 communes formant la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère présentent toutes des spécificités et disparités offrant au territoire un visage aux multiples facettes qu'il convient de protéger.

Le territoire de la CAPI compte six Espaces naturels sensibles (ENS) dans lesquels l'agglomération mène différentes actions en vue de leur préservation :

- Lacs de Saint-Savin : évaluation du précédent plan de gestion et élaboration d'un nouveau
- Étang de Fallavier et du Vallon du Layet : évaluation du précédent plan de gestion et pose d'une clôture pour la mise en place de pâturages
- Gravière d'Écorchebœuf : lancement de la consultation pour renouveler le plan de gestion
- Vallée de la Bourbe : co-signature d'un contrat environnemental avec l'EPAGE de la Bourbe et trois EPCI en vue de préserver et restaurer les milieux de ce site

Du côté de la Réserve naturelle de Saint-Bonnet, la CAPI agit pour préserver et suivre la tortue cistude, dont la population est classée en danger critique sur la région.

BIENTÔT À LA CAPI

- Développer la même logique de préservation, reconquête du milieu et information des habitants pour les zones de compensation
- Travailler sur les futurs plans de gestion dont la Réserve naturelle régionale, l'ENS du Ruisseau à Saint-Savin, Écorchebœuf (échéance fin 2025)
- Adhérer au Groupement de défense sanitaire départemental pour lutter contre le frelon asiatique

20 PARTICIPATION CITOYENNE ET RELATIONS USAGERS

NADINE ROY,
conseillère communautaire déléguée à la participation citoyenne et au dialogue avec les usagers

La nouvelle délégation relative à la Participation Citoyenne qui m'a été confiée confirme la volonté toujours plus forte des élus d'être à l'écoute des citoyens.

NOS ACTIONS INITIÉES

- Création de la délégation politique "Participation citoyenne et dialogue avec les usagers"
- Identification des instances de participation citoyenne dans le cadre d'un pacte de gouvernance partagée
- Mise en place d'une charte des élus
- Soutien et développement des relations avec le Conseil de développement Nord Isère
- Rencontre avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris en 2023
- Animation de groupes de travail à des fins de rapports : logements et participation à la citoyenneté des jeunes, stratégie de gestion des déchets.

PROJET PHARE

Participer à la vie du territoire

Les élus de la CAPI ont fait de la participation citoyenne une priorité du mandat et un axe transversal de leur Projet de territoire CAPI 2026.

En 2020, la CAPI a créé le panel citoyen rassemblant 40 femmes/hommes à parité habitant les 22 communes du territoire. Leur rôle ? Donner leur avis sur les politiques publiques et les projets de la CAPI. Cette instance a été identifiée dans le cadre du Pacte de gouvernance approuvé en 2021.
Le 21 mai 2022, le Conseil de développement Nord Isère, autre instance de participation citoyenne, organisait de son côté le 1er "Forum citoyen", en partenariat avec la CAPI. L'objectif était de permettre à tous les citoyens de s'exprimer sur des sujets impactant leur quotidien. Les questions de logements intergénérationnels, d'habitat participatif et de co-living étaient au cœur des ateliers proposés pour l'occasion à la quarantaine de participants.
À l'issue de ces échanges constructifs, plusieurs d'entre eux ont émis le souhait de rejoindre le Conseil de développement Nord Isère.

BIENTÔT À LA CAPI

- Imaginer de nouvelles actions et outils favorisant la participation des citoyens et notamment les plus éloignés de l'action publique
- Poursuivre le développement des relations avec les instances de participation citoyenne des territoires voisins et les instances régionale (CESER), nationale (CESE) et européenne (CESE)
- Sensibiliser dès le plus jeune âge les citoyens de demain sur le territoire

21 MOYENS GÉNÉRAUX

JEAN-JACQUES BOCHARD,
conseiller communautaire
délégué aux moyens généraux

Débusquer toutes les économies possibles, y compris en modifiant les organisations et en verdissant notre flotte de véhicules.

NOS ACTIONS INITIÉES

- Recyclage de piles, stylos, papier blanc, carton, encombrants divers
- Entretien du parc de véhicules et matériels agricoles dans le garage internalisé de la CAPI
- Mise en place de fûts pour la récupération des huiles de moteur usagées
- Installation de bennes pour le stockage des pneus avant recyclage

PROJET PHARE

Favoriser l'économie circulaire

La CAPI s'engage dans une gestion plus responsable, durable et vertueuse de ses ressources, y compris en interne.

Afin de diminuer les déchets et le gaspillage, la CAPI recycle et revalorise les biens qui ne sont plus utilisés dans les différents services. Pour ce faire, ces mobiliers, véhicules, engins matériels agricoles, matériels reformés sont vendus aux enchères par le biais de la plateforme "Agorastore". Plus de 43 000 euros en 2022 et près de 25 000 en 2023 ont pu être récupérés, offrant ainsi à la CAPI le prix "Vendeur or 2023" en reconnaissance de son rôle exemplaire en tant qu'acteur clé de l'économie circulaire.
De même, dans le cadre du renouvellement et verdissement de sa flotte, la CAPI a acheté en 2023 six véhicules électriques tout en vendant le même nombre de véhicules via le site Agorastore.

BIENTÔT À LA CAPI

- La poursuite du renouvellement de la flotte de véhicule
- La poursuite du renouvellement du mobilier de bureau afin d'améliorer les conditions de travail des agents (déménagement bureaux électriques)
- La poursuite des ventes de mobilier, matériel et véhicules sur Agorastore pour leur donner une deuxième vie

22 RESSOURCES HUMAINES

ANNE CHAUMONT-PUILLET,
vice-présidente déléguée à la petite enfance et aux ressources humaines

Avec un taux de 10 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (minimum légal 6 %), la CAPI est une collectivité exemplaire en matière d'inclusion par l'emploi de personnes en situation de handicap. Les conventions successives signées avec le FIPHFP favorisent cette politique d'accueil.

NOS ACTIONS INITIÉES

- Adoption des lignes directrices de gestion et du plan d'action pour l'égalité professionnelle en 2021 (en fonction de la sensibilité politique)
- Accueil de 250 stagiaires/an et de 12 à 15 apprentis/an

PROJET PHARE

Faire toujours plus

La CAPI veille à garantir l'efficience des moyens humains de la collectivité, afin d'atteindre les objectifs fixés par les élus.

Employeur solidaire et socialement responsable, la CAPI assure la gestion globale du parcours des ses 850 agents (recrutement, carrière, rémunération et formation).
Fortement engagée sur la thématique du handicap, l'Agglomération a largement œuvré pour renouveler la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap (FIPHFP 2021-2024). Résultat ? Un taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap de 10,11 % (pour une obligation à 6 %).

BIENTÔT À LA CAPI

- Renouvellement de la convention FIPHFP
- Développement des actions et événements de communication interne (marque employeur)
- Réflexion autour de la mise en place du forfait mobilité durable

NOS PROJETS PHARES

2 PROJETS MAJEURS

AUX QUALITÉS ARCHITECTURALES ET ÉNERGÉTIQUES EXEMPLAIRES

La piscine CAPI Alice Milliat

Situé à Bourgoin-Jallieu, ce tout nouveau centre nautique a été livré durant l'été 2022 et inauguré en novembre de la même année. Cette nouvelle piscine a été conçue et orientée vers l'apprentissage de la natation et la pratique sportive diversifiée à l'attention du grand public, des scolaires et des associations. D'une capacité de 450 personnes maximum, elle comprend huit couloirs d'eau, un fond mobile de 2 m de profondeur, un gradin pouvant accueillir 150 personnes.

Partant du principe que l'énergie non produite est déjà celle non consommée, le bâtiment a été conçu avec la volonté d'atteindre des objectifs énergétiques ambitieux. Il est étanche à l'air, très bien isolé y compris son bassin comme toutes les tuyauteries et des récupérateurs de calories sur les eaux grises ainsi que sur les eaux de la piscine ont été mis en place afin de préchauffer l'eau froide. La gestion technique centralisée permet d'harmoniser l'ensemble des dépenses d'énergies.

Par ailleurs, 756 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés et un dossier visant à transférer l'électricité sur-produite sur les sites à proximité a été déposé.

La piscine Alice Milliat est la première qui peut se prévaloir de l'appellation "BEPOS" (bâtiment à énergie positive) en France, ce qui signifie qu'elle produit plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'elle n'en consomme pour son fonctionnement. Également labellisée Haute qualité environnementale (HQE), elle présente quasiment la même consommation énergétique qu'une piscine dite "Tournesol" alors qu'elle contient trois fois plus d'eau. Les défis principaux durant le chantier étaient sa volumétrie particulière ainsi que l'étanchéité à l'air.

Le Conservatoire Hector BERLIOZ CAPI

Inscrit dans le projet de territoire CAPI 2026, ce tout nouvel **établissement public d'enseignement artistique porté par la CAPI et labellisé à rayonnement départemental par le ministère de la Culture** a ouvert ses portes en septembre 2024.

Toutes les esthétiques musicales sont à présent réunies dans ce même lieu offrant 43 salles de musique, un studio d'enregistrement, deux salles de danse, une salle d'art dramatique et un auditorium de 250 places avec une scène modulable, formidable outil d'apprentissage comme de spectacle. Au centre, un patio avec un véritable théâtre de verdure permet une programmation en plein air aux beaux jours. Le conservatoire dispose également de quatre plateaux de répétition, d'un centre de documentation et d'espaces pour se détendre ou se retrouver. Sur le plan de sa conception, il est intégralement équipé d'éclairage LED, de pompes à chaleur dernière génération et profite d'un raccordement au chauffage urbain qui fonctionne notamment grâce à l'incinération des déchets ménagers. De haute qualité environnementale, le conservatoire est coiffé d'un toit végétalisé, d'isolants à base de matériaux recyclés et de 700 m² de panneaux photovoltaïques en autoconsommation : le surplus d'énergie pourra être partagé avec les autres bâtiments CAPI dans un rayon de 2 km, comme la Médiathèque Champfleuri.

GLOSSAIRE

> **ADS :** Autorisation d'urbanisme
> **AGEDEN :** Association pour une GEstion Durable de l'ENergie
> **AIT :** Alpes Isère Tour
> **ANAH :** Agence Nationale de l'Habitat
> **AVIP :** À Vocation d'Insertion Profesionnelle
> **BEGES :** Bilan des émissions des gaz à effet de serre
> **BEPOS :** Bâtiment à Énergie Positive
> **BNSSA :** Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
> **CAF :** Caisse d'Allocations Familiales
> **CAPI :** Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
> **CCAS :** Centre Communal d'Action Sociale
> **CEE :** Certificat d'Economie d'Énergie
> **CEREMA :** Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
> **CESE :** Conseil Économique, Social et Environnemental
> **CDNI :** Conseil Local de Développement du Nord Isère
> **CESER :** Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
> **CNFPT :** Centre National de la Fonction Publique Territoriale
> **CRTE :** Contrat de Relance et de Transition Écologique
> **CSS :** Centre Simone Signoret
> **DICRIM :** Document d'information communal sur les risques majeurs
> **DSP :** Délégation de Service Public
> **EH :** Équivalent Habitant
> **ENS :** Espaces Naturels Sensibles
> **EPAGE :** Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
> **EPCI :** Établissement Public de Coopération Intercommunale
> **FIPHFP :** Fonds pour l'Insertion des Personnes en situation de Handicap dans la Fonction Publique
> **GNAU :** Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme
> **GNV :** Gaz Naturel pour Véhicules
> **GTC :** Gestion Technique Contrôlée
> **HA :** Hectare
> **HQE :** Haute Qualité Environnementale
> **HT :** Hors taxe
> **INSEE :** Institut National de la Statistique et des Études Économiques
> **KW :** Kilowatt
> **MDPH :** Maison Départementale des Personnes Handicapées
> **OPAH-RU :** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
> **P+R :** Parking Relais
> **PAEN :** Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains
> **PAT :** Projet Alimentaire Territorial
> **PCA :** Plan de Continuité d'Activité
> **PCAET :** Plan Climat Air Énergie Territorial
> **PCS :** Plan Communal de Sauvegarde
> **PDIPR :** Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
> **PDMIE :** Plan de Mobilité Inter-Entreprises
> **PICS :** Plan Intercommunal de Sauvegarde
> **PLPDMA :** Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
> **PLEAC :** Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle
> **PLH :** Programme Local de l'Habitat
> **PLIE :** Plan local pour l'Insertion et l'Emploi
> **PLU :** Plan Local d'Urbanisme
> **PNRU :** Programme National de Rénovation Urbaine
> **PPBE :** Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
> **PSE :** Paiements pour Services Environnementaux
> **QPV :** Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
> **QVA :** Quartiers de Veille Active
> **RD :** Route Départementale
> **RGPD :** Règlement Général sur la Protection des Données
> **SAE :** Stratégie d'Accueil des Entreprises
> **SDIE :** Schéma Directeur Immobilier Énergétique
> **SMAC :** Scène de Musiques ACtuelles
> **SMND :** Syndicat Mixte Nord Dauphiné
> **SNCF :** Société Nationale des Chemins de fer Français
> **STEP :** STation d'EPuration des eaux usées
> **THD :** Très Haut débit
> **TEPOS :** Territoire à énergie positive
> **TETE CAE :** Territoire Engagé pour la Transition Écologique Climat-Air-Énergie
> **TER :** Transport express régional
> **TPMR :** Transport de Personnes à Mobilité Réduite
> **TNT :** Télévision Numérique Terrestre
> **VTT :** Vélo Tout Terrain
> **ZAC :** Zone d'Aménagement Concerté
> **ZAE :** Zone d'Activité Économique

TRIBUNES

Tribune de la majorité

Des trajets plus simples, une vie plus facile : le pari gagné de la CAPI

Sur ce mandat, la CAPI s'est engagée à transformer la mobilité pour améliorer le quotidien de ses habitants, offrant aux travailleurs une solution économe et écologique pour accéder aux grandes métropôles, ainsi qu'à la zone logistique du parc de Chesnes, et aux maires une solution de mobilité approprié pour leurs administrés.
Le réseau Ruban offre désormais une desserte élargie et mieux adaptée. La ligne 4 interne à Bourgoin-Jallieu, la ligne 8 qui traverse le territoire d'Est en Ouest via le Médipole, une desserte plus fine des zones d'activités avec les lignes 5 et 7 en complément du service Flexibus dédié aux entreprises, ou encore le transport à la demande pour les villages, témoignent d'une volonté de répondre à toutes les demandes et tous les usages.
Côté innovation, nous avons déployé des services complémentaires pour les automobilistes avec les plateformes de covoiturage Lane et Karos, des solutions modernes et économiques pour partager les trajets. Par ailleurs, les transports doux sont au cœur de notre vision : le Plan Des Mobilités a permis de développer un certain nombre d'actions en matière de développement des transports en commun, d'essor des modes actifs et plus globalement des modes alternatifs à l'usage de l'automobile individuelle. Pour les vélos nous avons doublé le budget alloué au développemet des voies cyclables, implanté de nombreux arceaux et étendu la voie verte de la Bourbre de l'ouest à l'est et au nord à Saint-Savin, en direction des Balcons du Dauphiné.
Enfin, face aux zones à faibles émissions de Lyon et Grenoble, devenues des "zones de forte exclusion" pénalisant injustement les ménages modestes, la CAPI se distingue. Notre approche est inclusive, pragmatique et respectueuse du pouvoir d'achat, parce qu'une transition réussie doit rester accessible à tous. Plutôt que d'imposer des contraintes disproportionnées, nous avons choisi d'accompagner nos habitants dans leur quotidien. À travers des solutions concrètes et des tarifs adaptés, nous construisons une mobilité durable qui rassemble.
C'est cette cohérence entre ambition écologique et justice sociale qui fait notre force et trace la voie vers un territoire toujours plus dynamique, innovant et solidaire.

Vincent Chriqui
Maire de Bourgoin-Jallieu
1er vice-président de la CAPI en charge de la mobilité
Vice-Président du Département de l'Isère

Tribune de la majorité

Construire et rénover pour demain

Il est essentiel d'optimiser notre patrimoine immobilier pour répondre à nos besoins, actuels et futurs.
Notre parc immobilier comprend de nombreuses structures qui, bien qu'encore fonctionnelles, doivent évoluer pour mieux répondre aux attentes des usagers, aux normes énergétiques et aux défis d'ergonomie au travail.
C'est pourquoi nous avons lancé un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE), un outil qui inventorie l'état de notre patrimoine, définit les priorités de réhabilitation et planifie les constructions nécessaires à anticiper.
Notre priorité est de réduire la consommation énergétique tout en respectant les contraintes réglementaires et en répondant aux attentes des Capisèrois. Cela passe par la rénovation des bâtiments existants et la construction de nouveaux édifices plus durables et fonctionnels.
Un exemple concret de cette dynamique est la construction du Conservatoire Hector Berlioz, inauguré en novembre dernier, un bâtiment à la pointe de l'efficacité énergétique !
Nous réfléchissons aussi à l'implantation de nouveaux panneaux photovoltaïques et à une gestion optimisée des systèmes de chauffage pour réduire les factures et l'empreinte carbone.
Grâce à toutes ces actions, nous construisons un patrimoine immobilier adapté aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de demain.

Daniel GAUDE,
Maire de Châteauvilain
Vice-président CAPI délégué aux Bâtiments communautaires et aux innovations constructives

Tribune de l'opposition

Un bilan de mi-mandat à 1 an de la fin du mandat.

C'est l'exercice qui nous est demandé.
Depuis 2020, incontestablement, la CAPI a rempli l'essentiel de ses missions : éclairage public, voirie, espaces verts, crèches et haltes-garderies, conservatoire, bibliothèques, … autant de services rendus aux habitants de notre agglomération à la satisfaction du plus grand nombre.
Dans le même temps, la CAPI a achevé la réalisation de 2 grands équipements, le Conservatoire Hector Berlioz et la Piscine Alice Millat, tant attendus par les amateurs de musique et de natation.
Enfin, le réseau Ruban a connu une profonde évolution avec la mise en place des nouvelles lignes de bus pour mieux desservir le territoire. Mais ces aspects positifs ne sauraient faire oublier les points noirs du mandat en cours.
Malgré un budget transports excédentaire depuis 3 ans, le Président de la CAPI refuse obstinément d'étudier la gratuité partielle ou totale. De nombreuses collectivités, y compris de droite se sont déjà engagées dans la gratuité.
De même, la tarification sociale de l'eau n'a pas été mise à l'étude, malgré nos demandes répétées.
La CAPI a fermé la piscine de La Verpillière et celle de Saint-Quentin-Fallavier ne reste ouverte que parce que la ville paye une part importante du fonctionnement.
Enfin, la CAPI s'enferme dans le refus de prendre en compte les évolutions de la société et rêve d'un développement toujours plus consommateur d'espaces naturels et agricoles, "comme avant".
Le groupe des élus de gauche continuera à porter jusqu'à la fin du mandat l'exigence d'un développement humain et économique respectueux de l'environnement et attentif à la situation de chacun des habitants. Avec nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Jean-Noël SALMON, Isabelle RENARD, Damien PERARD, David CICALA, Michaël AYDIN
Conseillers communautaires, membres du groupe "Ensemble pour Demain"

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Photos de couverture : © Benoît Gillardeau - © Calypsorne S. Leny - © Nourad Alili